

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Apports de la littérature jeunesse dans l'enseignement du français L1 au cycle d'orientation : mise au point de pratiques enseignantes

Auteur	Tornare Damien
Directeur	Dr Jeanneret Sylvie
Date	03.04.23

Introduction

La pratique des textes a toujours été un élément central dans l'enseignement du français à tous les niveaux. Si au collège et à l'université, il est d'usage de lire des ouvrages complexes entiers, d'auteurs et autrices de différentes périodes et de genres littéraires variés, la question est plus délicate lorsqu'il s'agit d'élèves plus jeunes, comme ceux du cycle d'orientation (cycle 3). Pendant longtemps, l'enseignement des textes a été limité à des extraits, la lecture commune d'ouvrages entiers se faisant dès le collège. Mais actuellement la situation a évolué et la PAF et le PER font en sorte que les lectures suivies soient beaucoup plus au centre de l'enseignement qu'autrefois.

Il existe depuis longtemps des livres dédiés à la jeunesse, mais ceux-ci ont longtemps été considérés comme faisant partie d'un sous-genre de qualité moindre que la littérature « pour adultes », considérée comme plus « noble ». En effet, la littérature jeunesse traine encore une réputation de « fausse littérature », « littérature trop facile » ou de faible qualité. Et pourtant, c'est un genre qui a le vent en poupe, vu la quantité d'ouvrages sortis en librairie et le succès mondial qu'ont eu certains titres, la saga Harry Potter en premier. Le choix des lectures étant laissé à l'enseignant, certains d'entre eux décident de proposer à leurs élèves de la littérature jeunesse alors que d'autres préfèrent y renoncer.

Choisir une lecture suivie est donc parfois un casse-tête. Quand on prend en compte le genre littéraire, les goûts de l'enseignant, les envies des élèves et les titres à disposition dans le catalogue de la HEP, ce choix s'avère très difficile. Pour cette recherche, j'ai décidé me concentrer sur la littérature jeunesse, car elle me parait la plus adaptée aux élèves. Mon travail portera donc sur l'étude des critères permettant de sélectionner une lecture suivie parmi la littérature jeunesse au CO et sur les apports de la littérature jeunesse dans l'enseignement du français L1. Je réfléchirai également à la part réelle d'autonomie des enseignants sur ce choix, en interrogeant des professeurs de français sur leur pratique. J'ai décidé d'interroger six enseignants d'un établissement du canton de Fribourg que j'ai sélectionnés en variant le genre et le nombre d'années d'expérience d'enseignement. J'ai également choisi deux enseignantes de français qui s'occupent également de la bibliothèque de l'école, car il me semblait qu'elles auraient une vision plus globale des pratiques de lecture des élèves.

Dans la première partie de ce mémoire, le cadre théorique posera les bases de l'histoire de la littérature jeunesse et en proposera une définition. Ensuite, nous verrons la place qu'occupe la littérature dans les programmes scolaires du canton de Fribourg mais également auprès d'auteurs français. Nous verrons ensuite en quoi la littérature jeunesse cadre avec ces directives. Nous passerons ensuite dans un deuxième temps à la partie « recherche », où la méthodologie sera exposée et les six questionnaires présentés. Les résultats de l'enquête seront ensuite analysés, avant de présenter des réponses à la question de recherche. Nous terminerons par une dernière phase de synthèse.

Ce travail se propose de dresser un état des lieux et une analyse des pratiques de choix concernant la littérature jeunesse au Cycle d'Orientation. Si l'échantillon choisi, 6 personnes, ne permet pas une étude de grande ampleur, elle permet de mettre en évidence certains points très intéressants de leur pratique enseignante.

Méthode

Les participants ont été choisis pour leur disponibilité à participer à cette recherche et sur la base de critères tels que l'expérience dans l'enseignement et leur intervention dans les trois différentes filières. Les enseignants sélectionnés font partie du même corps enseignant qui pratique dans un CO de Fribourg.

Les participants sélectionnés sont 6 enseignants de français qui enseignent en EB/G/PG, dont deux sont bibliothécaires de l'établissement.

Il s'agit d'une recherche réalisée au moyen d'une méthode qualitative, pour laquelle les participants ont répondu à un questionnaire semi-directif qui leur est parvenu par e-mail. Nous sommes partis d'un constat des pratiques courantes pour établir une concourante ou une divergence entre les pratiques de collègues du même établissement scolaire. Les variables indépendantes (VI) invoquées dans cette recherche sont le genre des participant-e-s, les types de classe et les années scolaires dans lesquels ils enseignent lors de la passation, l'expérience dans l'enseignement du français (en années) et les autres disciplines enseignées lors de la passation. Les variables dépendantes (VD) sont les critères de sélection des lectures suivies, la littérature jeunesse dans la pratique scolaire, le lien entre lectures de littérature jeunesse et les moyens officiels (PER, PAF, MER) et le rapport que les enseignants entretiennent avec la littérature jeunesse.

Toutes les données sont en référence à l'année scolaire 2019-2020. Voici le tableau récapitulatif de l'échantillon :

Nom	Sexe	Filières (en français)	Années (en français)	Années d'expérience	Autres disciplines enseignées
В	féminin	PG	9Н	25	éthique allemand économie familiale
J	masculin	EB et PG	9H et 10H	20	EPS
L	féminin	PG	11H	7	histoire
R	féminin	PG	11H	20	ECR
Z	masculin	G	9H et 10H	20	citoyenneté économie histoire/géographie
P	féminin	EB	9Н	3	histoire

Tableau 1: Récapitulatif des participants à l'enquête

Résultats

Comment les enseignants utilisent la littérature jeunesse dans leur pratique au Cycle d'Orientation ? Sur quels critères de choix se basent-ils ? Ceux-ci sont-ils très en lien avec les programmes officiels ou les moyens à disposition ? A ces questions sur les pratiques professionnelles, les réponses collectées peuvent apporter un élément de réponse. La plupart des diverses hypothèses posées avant le travail ont pu être confirmées par notre échantillon.

Tout d'abord, les critères de choix primordiaux ont pu être mis en évidence : en premier lieu, l'intérêt suscité par l'œuvre, qui doit plaire à l'enseignant. Celui-ci cible également l'intérêt des élèves afin que le livre choisi soit intéressant et suscite le désir de lire. Un niveau de langue et la longueur du texte sont également des critères de choix importants, tout comme l'apport que peut amener l'ouvrage aux élèves, pour leur construction et leur éducation. Le fait que les livres aient obtenu des prix aide au choix des enseignants, mais ne semble pas être un critère à part entière. Ces réponses montrent une réelle bienveillance de la part des enseignants pour leurs élèves. Les professeurs cherchent à éduquer ces derniers, à leur amener quelque chose de plus, avec un vrai souci de ne pas les dégoûter de la lecture. Les textes choisis ne se veulent pas trop difficiles, afin de ne pas « perdre » les élèves et de les amener petit à petit à aimer lire.

Après le choix des lectures, nous avons pu analyser les objectifs de l'étude des œuvres. 6 éléments ont été mis en évidence, à savoir : 1. acquérir, comprendre, critiquer une culture ; acquérir une attitude positive de curiosité vis-à-vis des faits culturels mais également la littérature, l'art, les sciences ; 2. développer la pensée critique et analytique ; 3. développer son imagination ; 4. prendre du plaisir à lire ; 5. comprendre et réfléchir à la condition humaine ; 6. acquérir des compétences langagières et linguistiques importantes. Chacun de ses 6 points se retrouvait parmi les réponses des participants à l'enquête.

Ensuite, nous avons pu remarquer une dissonance concernant les moyens officiels et les attentes des professeurs. Ceux-ci déplorent le fait d'être limités par la disponibilité des ouvrages dans les mallettes des HEP et certains n'hésitent pas à contourner ces obligations pour pouvoir choisir les œuvres qui les intéressent d'enseigner. Si les critères de choix et la manière d'aborder les textes semblent correspondre aux compétences du PER dans « dire » et « lire », la manière de travailler le FL, « écrire », révèle de grandes hétérogénéités dans les pratiques enseignantes. Certains utilisent les livres étudiés en classe comme point de départ pour pratiquer le fonctionnement de la langue, d'autres travaillent ce point en se basant sur d'autres supports. Par ailleurs, les manuels officiels ne semblent pas être

utilisés par tous les enseignants, en tous cas pas pour choisir des œuvres, certains déplorant le manque d'extraits de littérature jeunesse dans les manuels ou le fait que le LUF ne présente que très peu de textes d'autrices.

Conclusion

La littérature jeunesse, au cœur de ce travail, semble n'être que très peu connue des enseignants qui peinent à faire la distinction entre littérature jeunesse ou littérature classique. Nous remarquons également une méconnaissance de l'histoire de la littérature jeunesse. Ce genre pourtant essentiel dans la pratique du français pourrait être davantage étudié par les professeurs eux-mêmes, lors de cours de formation continue par exemple, mais également enseigné à des élèves en tant qu'histoire littéraire.

Enfin, cette étude a établi le fait que la littérature jeunesse était tout à fait pertinente et en accord avec les objectifs du PER et l'enseignement du français.

La grande question que se pose chaque enseignant de français, à savoir « Quel livre vais-je pouvoir choisir comme lecture suivie cette année, qui puisse passionner les élèves ? » pose un vrai problème. Chaque élève est différent, il pourrait être intéressant de travailler à d'autres méthodes, sans forcément imposer de lectures suivies. Les élèves du CO étant très jeunes, leur imposer des livres qu'ils n'aiment pas pourraient les dégoûter de la lecture, préoccupation de la part des enseignants très présente dans les questionnaires. Un autre axe d'étude consécutif à ce travail pourrait pencher sur la concrétisation de méthodes d'enseignement proposant des ouvrages, sans les imposer, tout en suscitant le désir de lire, en mettant sur pied des groupes de lecture ou d'échanges entre pairs, des exposés sur des livres que les élèves ont aimé afin de donner envie à leurs camarades de les lire à leur tour... Imposer des lectures semble contraire au droit qu'a le lecteur d'abandonner tout texte si cela ne lui plait pas. Mais comment est-ce compatible avec une évaluation, avec un programme scolaire ? Tous ces questionnements pourraient faire l'objet d'un futur travail.

Bibliographie sélective

- Brinker, V., & Di Rosa, G. (2018/3). Les enjeux d'un enseignement de la littérature avec et audelà des programmes. *Le Français aujourd'hui*, 5-10.
- Daunay, B. (2007/2). Le sujet lecteur : une question pour la didactique du français. *Le Français aujourd'hui*, 43-51.
- Garcia-Debanc, C. (1996). *La littérature de jeunesse à l'école*. Récupéré sur http://crpe.free.fr/contfran6.htm
- Gourévitch, J.-P. (2020, mai 28). *De Télémaque à Kirikou, des amis pour la vie*. Récupéré sur herodote.net: https://www.herodote.net/De_Telemaque_a_Kirikou_des_amis_pour_la_vie-synthese-2335-500.php
- Institut suisse Jeunesse et Médias. (consulté en 2023, février 6). *Prix suisse du livre jeunesse*. Récupéré sur Institut suisse Jeunesse et Médias : https://isjm.ch/litterature-jeunesse/prix/prix-suisse/
- Latzarus, M.-T. (1924). La Littérature enfantine en France dans la seconde moitié du XIXe siècle, Étude précédée d'un rapide aperçu des lectures des enfants en France avant 1860. Paris: PUF.
- Pamfil, A. (2007/2). Une mise en forme de la compétence littéraire. *Le français aujourd'hui*, pp. 101-109.